

ANGLARS-NOZAC INFOS

BULLETIN MUNICIPAL / DECEMBRE 2020

Édito du maire



C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve avec une nouvelle équipe remaniée pour ce nouveau mandat.

Je voudrais vous remercier au nom de l'équipe municipale et vous exprimer toute notre gratitude pour cette confiance renouvelée.

Les élections de mars nous paraissent bien lointaines et nous regrettons de ne pas avoir pu regrouper la population de la commune autour de cette tradition qui veut que l'on plante le Mai après chaque élection municipale.

Nous vivons une année difficile avec cette épidémie de Covid-19. Ces phases successives de confinement, ces règles sanitaires nous perturbent dans nos vies et nos habitudes et en ces temps la solidarité entre nous est plus indispensable que jamais.

Je voudrais remercier les bénévoles, les membres d'associations et les élus qui se sont mobilisés très rapidement pour fabriquer des masques et les distribuer à tous les habitants de la commune.



La période de pandémie que nous vivons et que nous subissons doit nous obliger à réfléchir et agir autrement, en priorisant nos achats plus localement.

Il est essentiel de soutenir nos entreprises, commerces, artisans du territoire ainsi que nos associations, en particulier dans ces moments les plus difficiles.

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de problème : nous sommes présents et disponibles pour vous accompagner.

La nouvelle équipe municipale travaille à mettre en place de nouveaux projets et finaliser les chantiers en cours.

En cette période délicate et frustrante que nous traversons, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Le Maire

Salanié Pascal

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918, est aussi depuis 2012 une journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Ce 11 novembre 2020, en raison de la situation sanitaire, les commémorations ont dû avoir lieu sans public. La cérémonie s'est donc tenue en présence des seuls membres du conseil municipal, avec la participation exceptionnelle de Mme Hélène Hargitai, sous-préfète de l'arrondissement de Gourdon.



Il y a 150 ans, la France était plongée dans la guerre franco-prussienne de 1870 : déclarée le 19 juillet 1870, elle s'achèvera à peine six mois plus tard, en janvier 1871, par une défaite française et la cession de l'Alsace-Lorraine au tout nouvel Empire allemand. Cette année, nous avons donc souhaité avoir une pensée particulière pour les Français morts

durant cette guerre, notamment les habitants de notre commune :

– Pierre **Cambonie** né le 1^{er} avril 1843 et tué le 6

août 1870 lors de la bataille de Frœschwiller ;

– Jean **Sourzac** né le 9 octobre 1849 à Lavayssière et décédé le 16 octobre 1870 à l'hôpital militaire d'Orléans de la variole ;

– Guillaume **Delmas** né le 7 octobre 1845 au Bas, vraisemblablement fait prisonnier le 1^{er} septembre 1870 lors de la bataille de Sedan et décédé le 8 mars 1871 en captivité à Coblenze ;

– Martin **Pramil** né le 27 mars 1849 à Lagardelle, vraisemblablement aussi fait prisonnier à Sedan et décédé le 31 mars 1871 en captivité à Cologne de la dysenterie.



La sous-préfète de l'arrondissement de Gourdon Mme Hélène Hargitai a présidé la cérémonie aux monuments aux morts d'AUNIAC et de NOZAC, en présence du seul conseil municipal compte tenu des mesures sanitaires.

Présentation de l'école



L'école d'Anglars-Nozac fait partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comprenant 7 communes : Anglars-Nozac, Milhac, Fajoles, Masclat, Rouffilhac, Lamothe-Fénelon, Saint-Cirq-Madelon.

L'enseignement est réparti sur 4 sites et 5 classes.

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'effectif est de 110 élèves.

Milhac : une classe de maternelle

Fajoles : une classe de maternelle

Lamothe-Fénelon: une classe élémentaire CM1 et CM2

Anglars-Nozac : deux classes école élémentaire CP et CE1, CE2.

L'ÉCOLE D'ANGLARS-NOZAC

Classe n° 1 : 1 enseignante : Madame Desessard Séverine qui est aussi directrice du RPI.

Classe n° 2 : 2 enseignantes (à mi-temps)

LE SIVU

Le RPI est géré par un SIVU : le SIVU du Tournefeuille (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique scolaire). Le siège du syndicat est à Milhac,

Il est constitué de 4 représentants par commune : 2 titulaires et 2 suppléants élus au sein du conseil municipal pour la durée du mandat municipal.

Les délégués d'Anglars-Nozac :

Titulaire : Pascal Salanié ; suppléante : Sandrine Gazard-Maurel

Titulaire : Joëlle Montagne ; suppléant : Ludovic Geay.

LE BUREAU DU SIVU

Présidente : Marie-Claude Gatinel.

Vice-présidentes : Joëlle Montagne, Marie-France Aubin.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COMMUNES

C'est un pourcentage calculé en fonction du nombre d'ha-

bitants et d'enfants de chaque commune . Pour 2019-2020, le pourcentage pour notre commune est de 22,17 %.

LE PERSONNEL

Le personnel titulaire au sein des communes est mis à disposition du SIVU. Les personnels non titulaires sont directement recrutés et gérés par le SIVU. Trois agents travaillent à l'école d'Anglars-Nozac .

LA CANTINE

Chaque école a sa cantine. Chaque jour, quarante repas sont préparés à Anglars-Nozac. Il y a 2 services repas. Le prix du repas est de 2,40 €.

LA GARDERIE

Le service garderie fonctionne sur 4 sites : Anglars-Nozac, Fajoles, Masclat, Milhac.

Horaires à Anglars-Nozac : de 7 h 15 à 9 h et de 16 h 45 à 18 h 30.

Cotisation : utilisation plus de 10 jours par an : 20 € ; utilisation occasionnelle : 2 € par utilisation;

Présentation de l'école (suite)

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Il est organisé et assuré par la région. Deux circuits de bus ont été mis en place pour assurer le ramassage sur les 7 communes. Une accompagnatrice prise en charge par le SIVU est présente dans chaque bus.

LES LOCAUX



Les locaux de l'école sont mis à disposition du SIVU

Durant cette période difficile, le SIVU a mis en place les protocoles d'hygiène et de distanciation en modifiant l'organisation du travail des agents, en créant des circuits et des secteurs dédiés à chaque groupe d'élèves pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Une activité périscolaire se déroule aussi dans les locaux de l'école.

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les locaux sont utilisés par le centre de loisirs de Gourdon géré par la MJC.



Gestion du réseau de télécommunications

Devant les incidents de coupure du réseau de télécommunication de plus en plus fréquents et de l'état de ce réseau, notre commune a saisi le conseil communautaire de la C.C.Q.B. Un courrier signé par les maires des 20 communes de notre communauté de communes a été adressé au Président de Lot numérique, au Directeur régional



d'Orange en copie le Préfet du Lot. Ce courrier dénonce les nombreux désordres que nous avons signalés sans que nos demandes aient été suivies d'effet.

Sécurisation de la traverse (Rd 12)

Les travaux sont maintenant presque terminés. Le coût global de cette opération est de 25 000 € HT, ingénierie comprise. Pour financer les travaux, nous avons sollicité les services de l'État 7 500 €, le Département 7 200 € et la Communauté de Communes Quercy Bouriane 5 000 €. Le reste à charge pour la commune est de 5 300 € HT.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Chausse et nous avons été assistés par les services du Département.

Nous devons installer des barrières et pots de fleurs sur la placette.

Les îlots de terre à chaque entrée du village seront fleuris.

Nous envisageons de mettre en sens unique, pour des raisons de sécurité, la rue qui relie la placette au passage à niveau dans ce même sens.

Un test des sens unique



sera réalisé et l'opération sera validée si ce test est concluant.

Ces travaux seront réalisés par l'employé communal et les élus.

Le principal but de cet aménagement est de sécuriser et de ralentir la vitesse des véhicules dans l'agglomération du village avec une touche d'embellissement et de couleur.



France service le service public au cœur des territoires

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit

où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit, l'accès aux services de la CAF, la CPAM, l'assurance retraite, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent formé pour vous trouver des solutions immédiates.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Retrouvez votre espace France Services au 98 Avenue Gam-

beta à Gourdon - Tél : 05 65 41 95 50 - Mail : gourdon@france-services.gouv.fr

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, France Services propose une journée continue le mercredi de 9h à 17h.

Ouvert : lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

La structure peut accueillir 5 personnes maximum à la fois. France Services est un service de la CCQB.

<https://www.cohesionterritoires.gouv.fr/france-services>

Travaux de voirie communale

Pour rappel, les travaux d'entretien et d'investissement sont de la compétence de la communauté de communes, bien sûr en liaison avec la commune.

Les programmes de travaux se déclinent sous deux formes :

1- Les travaux en régie effectués par les agents et les matériels de la CCQB principalement avec le camion qui goudronne automatiquement « PATA » (Point À Temps Automatique).

Ces travaux ne peuvent se réaliser que sur des revêtements qui commencent à se détériorer ; il s'agit alors de prolonger la vie de la chaussée de quelques années de plus.

Ces travaux ne nécessitent que peu de préparation avant le passage du camion PATA.

Programme 2020

La VC 101 du Bas ; la VC 1 au bourg de Nozac ; la VC 305 à Vayssac et une partie de la VC 2 aux Quatre pour une longueur totale réalisée de 1.250 mètres linéaires.

2- Les travaux plus lourds d'investissement lorsque les chaussées sont dégradées ou très dégradées.

Ces chantiers sont alors réalisés dans un program-



me établi par avance avec des entreprises.

Souvent, l'année qui précède ces chantiers, nous traitons aussi l'élagage et l'écoulement des eaux (fossés et aqueducs).

Nous sommes conscients de l'état de certaines de nos routes, mais nous avons un budget alloué limité et nous travaillons à le revaloriser tous les

ans.

Programme 2020

La VC 3 de Lavayssière au carrefour de la voie Départementale 128 (station d'épuration) sur une longueur de 1.235 mètres linéaires pour un coût de 35.560 euros.

Pour information, en 2021, nous avons prévu la VC 108 du Bas vers Mourlhon.

Nous sollicitons la CCQB afin de faire un entretien minimum jusqu'aux travaux pour garantir la sécurité de certaines zones sur nos routes.

Cette année nous avons revêtu la voie communale des Castagnals pour un montant de 7.461 euros à la charge de la commune car la route n'est pas classée communautaire.

Le classement peut se réaliser à présent, les travaux étant terminés.



Plan Communal de Sauvegarde

Le décret d'application n°2005-1156 du 13 septembre 2005 détermine l'**obligation** de réaliser un **plan communal de sauvegarde (PCS)**. C'est un outil qui, réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques et des moyens disponibles (communaux ou privés).

A cet effet au sein du conseil municipal, un comité de pilotage a été cons-

titué. Dans les semaines à venir vous recevrez la visite d'élus de la commune : ceux-ci vous commenteront et vous distribueront un questionnaire dont vous trouverez un exemple ci-dessous. Nous vous demandons de leur accorder le meilleur accueil pour que ce projet puisse servir à toute la population.



Mairie d'Anglars-Nozac

Date :

Questionnaire de la Mairie

S'organiser pour être prêt

Plan de secours

La commune a pour obligation de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) en cas de catastrophe. Ce questionnaire nous permettra d'organiser les secours afin de vous venir en aide.

Fiche individuelle

Nom prénom :

Date de naissance :

Adresse complète lieu-dit :

Adresse mail :

Numéro de téléphone : Fixe

Portable

Etes-vous concerné par une maladie invalidante ou un handicap ? Oui Non

Avez-vous un véhicule pour vous déplacer ? Oui Non

Profession / Compétences :

Si vous avez des informations importantes vous pouvez nous le préciser :

La journée des élus

Dimanche 20 juillet, le conseil municipal s'est réuni pour faire la visite des sites, installations et bâtiments de la commune. 16 sites ont fait l'objet de cette tournée :

- Le four à pain de Lavayssière**
- La station d'assainissement du Bourg d'Auniac**
- Le stade de foot**
- La coopérative d'Auniac**
- La Mairie**
- La place d'Auniac (ancienne place du champ de foire)**
- Les 3 logements en location du bourg d'Auniac**
- Le Monument aux morts du Bourg d'Auniac**
- Les terrains communaux (parcelles constructibles d'Anglars)**
- La salle des fêtes d'Anglars**
- L'école**

- L'église St Pantaléon de Nozac**
- Le Monument aux morts de Nozac**
- Le cimetière de Nozac**
- La station de pompage du Picaudou de Nozac**
- Le Château d'eau de Couderc**

Nous avons pu échanger sur les projets en cours, anticiper ceux à venir pour assurer le bon fonctionnement de la commune et soulever des points de vigilance. Ce repérage servira de base de discussion lors des prochains conseils municipaux, il a également permis de décider d'actions participatives des élus qui auront lieu très bientôt. Cette belle journée ensoleillée a été l'occasion de se réunir sous les arbres du parc de l'école autour d'un pique-nique partagé où les conjoints et les enfants se sont joints.



Le budget

L'appui financier de la municipalité

Le conseil municipal a voté les subventions allouées aux associations suivantes :

• L' APE (Association des Parents d'Elèves)	300 €
• L' U.S.N (Union Sportive Nozacoise)	900 €
• La RAFFLE (Pétanque)	250 €
• La FONDATION DU PATRIMOINE	55 €
• La RELINCOISE	200 €
• Le COMITE DES FÊTES	1445 €
• La LAIE (chasse)	150 €

Les taxes communales

Lors de la séance du vendredi 12 juin 2020 le conseil municipal a voté les taux des trois taxes afin de les insérer au budget primitif. Les taux de 2019 ont été reconduits à l'unanimité :

• Taxe d'habitation :	8.50 %
• Foncier bâti :	8.80 %
• Foncier non bâti :	69.14 %

L'endettement

L'encours de la dette de la commune au 31/12/2020 est de 73 333.00 € soit un endettement par habitant de **206 €** comparé aux autres collectivités :

- Département 479 € / habitant
- Région 596 € / habitant
- National 538 € / habitant

LE CONSEIL MUNICIPAL



Pascal SALANIE
MAIRE



Serge BAZIN
1^{er} adjoint



Joëlle MONTAGNE
2^{ème} adjointe



Philippe BURNENS
3^{ème} adjoint



Frédéric DAVID



Nelly ESPAGNAT



Sandrine GAZARD-MAUREL



Ludovic GEAY



Cécile GUEGUEN



Danielle NEIL



Guillaume VERDIER

FONCTIONS DES CONSEILLERS		
ORGANISMES / COMMISSIONS	DELEGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (C.C.Q.B.)	SALANIÉ Pascal	BAZIN Serge
SDAIL	BAZIN Serge	BURNENS Philippe
SIVU DU TOURNEFEUILLE	MONTAGNE Joëlle (vice-présidente) SALANIÉ Pascal	GEAY Ludovic GAZARD-MAUREL Sandrine
SYDED	SALANIÉ Pascal	GEAY Ludovic
SYMICTOM	GUEGUEN Cécile	NEIL Danielle
SYNDICAT DE LA BOURIANE	BAZIN Serge	DAVID Frédéric
TERRITOIRES D'ÉNERGIE DU LOT	SALANIÉ Pascal	DAVID Frédéric
APPEL D'OFFRES	SALANIÉ Pascal, BAZIN Serge, MONTAGNE Joëlle, BURNENS Philippe, GEAY Ludovic.	
COMMUNICATION	TOUS LES ÉLUS	
EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT	TOUS LES ÉLUS	
FINANCES	SALANIÉ Pascal, BAZIN Serge, MONTAGNE Joëlle, BURNENS Philippe, NEIL Danielle, VERDIER Guillaume.	
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	MONTAGNE Joëlle, GUEGUEN Cécile, ESPAGNAT Nelly, GEAY Ludovic, BAZIN Serge, NEIL Danielle.	
SALLE DES FÊTES	BURNENS Philippe, GUEGUEN Cécile, NEIL Danielle.	
URBANISME, ENVIRONNEMENT	TOUS LES ÉLUS	

Etat-Civil

Bienvenue à ...



Alban **SALANIE** né le 10 juin 2020 à CAHORS

Jeanne **SALANIE** née le 10 juin 2020 à CAHORS

Tous nos vœux de bonheur à ...



Danielle Annie **DOLS** et Pierre Jean Charles **STRAUB** le 14 février 2020

Chrystèle Danièle **MOMEJA** et Christian Jean **BIZOT** le 8 août 2020

Ils nous ont quittés...

Dominique Rémy Bruno **GAGLIARDI** le 24 février 2020 à GOURDON

Solange Honorine Louise **LAFLEUR** épouse **MAUGEAIS** le 2 mars 2020 à GOURDON



Guy **LARROQUETTE** le 7 avril 2020 à MONTAUBAN

Gisèle **GUNS** le 24 avril 2020 à CAHORS

René **GARRIGUES** le 2 mai 2020 à GOURDON

Jean Maurice **ROQUES** le 10 juillet 2020 à ANGLARS-NOZAC

Michel **ROBERT** le 1^{er} août 2020 à ANGLARS-NOZAC

André Calixte **BERNET** le 1^{er} septembre 2020 à GOURDON

Annie **ZINELLI** épouse **ARTEIL** le 14 novembre 2020 à GOURDON